

Avenir de la viticulture française Une ambition nationale

Depuis les années 2000, le secteur du vin se trouve confronté à une profonde mutation liée à l'irruption sur le marché mondial de nouveaux pays s'appuyant sur un modèle de viticulture intégré par l'aval, et mettant en œuvre des pratiques oenologiques libérales et des politiques commerciales très agressives. Nous ne profitons pas de la croissance des marchés internationaux et, comme la consommation intérieure poursuit son déclin, la part de marché de nos vins, aussi bien dans les AOC régionales que les vins de pays, est touchée de plein fouet.

Les difficultés économiques se traduisent par une crise durable qui appelle des mutations structurelles de tous les maillons de la filière, du vignoble au rayon du distributeur.

I - IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA FILIÈRE

La viticulture est un atout essentiel pour la France, elle fait partie intégrante de notre patrimoine national, elle a façonné notre identité et notre art de vivre, et constitue un élément significatif de l'image prestigieuse de notre pays dans le monde entier.

Le Parti socialiste a bien pris la mesure du poids économique et social de la filière. La production française se situe au premier rang mondial, sa valeur atteint 8 à 9 milliards d'euros soit 15 % de la valeur totale de la production agricole nationale.

La filière compte plus de 250 000 emplois à temps plein et dégage le premier solde positif de la balance commerciale agroalimentaire avec 5 milliards d'euros en 2005.

Pour un grand nombre de nos régions, tout particulièrement, Languedoc- Roussillon, la viticulture est une richesse économique. La vigne est présente dans 80 département, et occupe une place significative dans une trentaine, les viticulteurs sont donc amenés à jouer un rôle considérable dans le maintien de l'emploi, l'occupation et le développement des territoires, l'entretien des paysages, dans des zones où n'existe souvent pas de productions alternatives et qui sont donc menacées par la désertification.

II- LE BILAN DE LA DROITE : 5 ANNÉES PERDUES

Depuis 5 ans, la situation s'aggrave dans toutes les régions, tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, les difficultés deviennent structurelles, mettant en cause la survie même de nombreuses exploitations sans que les gouvernements au pouvoir depuis 5 ans prennent des mesures efficaces.

Le bilan économique de cette période apparaît peu flatteur : la recette commer-

ciale de la filière passe de 1120 M€ en 1999/2000 à 911 M€ en 2004/2005, la recette moyenne par hectare de 4000€ à 3500€.

Les moyens budgétaires accordés au plan national connaissent une baisse considérable : la dotation accordée à l'office d'intervention passe de près de 100 M€ en 2000 à 50 M€ en 2005.

La volonté de la droite d'appliquer des recettes libérales à une filière en crise se traduit par l'affaiblissement des outils de concertation avec les organisations professionnelles, et de régulation et de pilotage des marchés, de promotion des produits, aggravant les difficultés des viticulteurs les plus fragiles, en particulier les jeunes.

Depuis 2002, les gouvernements Raffarin et Villepin ont pris une responsabilité majeure dans l'aggravation de la crise. Après deux ans d'immobilisme, quelques mesures de façade ont été adoptées, rapports et missions d'information multiples, nomination d'un « M. Vin » en 2005, création de conseils – de la Modération, National de la Viticulture – de bassins, sans que les problèmes soient traités au fond

Au plan social, aucune disposition significative n'a été adoptée pour permettre aux vignerons qui le souhaitent de partir dignement, le gouvernement a refusé de demander les financements européens pour les préretraites prévues par l'OCM, et n'a pas inscrit les cofinancements nécessaires dans le plan national de développement rural.

Les mesures de distillation obtenues des instances communautaires ont été mal calibrées, mal conduites et n'ont pas permis de rééquilibrer le marché.

La décentralisation mise en œuvre par Raffarin a abouti à un transfert de charges de l'État vers les collectivités locales, les départements ont ainsi du prendre en charge le financement du RMI accordé aux viticulteurs les plus en difficulté.









III- QUE PROPOSE LE PARTI SOCIALISTE

L'objectif : faire retrouver à la filière nationale la première place qui lui revient sur le marché mondial.

La viticulture française possède des atouts incontestables : variété des terroirs, qualité reconnue des savoir-faire, respect des traditions, liés à l'art de vivre à la française.

Mais elle a également des handicaps trop longtemps négligés.

Parmi ceux-ci, une segmentation rigide de l'offre, devenue illisible par les consommateurs, de moins en moins adaptée à la demande internationale, une dispersion des organisations représentatives et des centres de décision, une insuffisante structuration de la filière et de l'appareil commercial, tant privé que coopératif.

Les Assises de la viticulture

En cas de victoire en 2007, le nouveau gouvernement organisera, dans les six mois suivant l'élection, les Assises nationales de la viticulture pour définir avec tous les représentants professionnels, les élus, les syndicats de salariés, les consommateurs, un plan de rénovation de la filière et de son fonctionnement.

Les propositions qui seront présentées et débattues viseront à :

1- Renforcer l'efficacité économique de la filière

- améliorer la gouvernance des institutions en leur donnant une cohérence nationale (unification des interprofessions et des financements au niveau des bassins),
- réviser la segmentation des productions, avec deux objectifs :
- plus de lisibilité pour les consommateurs dans les signes de qualité (AOC et vins de pays),
- un espace de liberté au niveau de chaque bassin permettant de répondre aux attentes des marchés en sortant notamment les vins de table de leur « ghetto »,



- mieux adapter le vignoble à une segmentation révisée des productions qui valorise explicitement les AOC et les VDP, protège les VDT français, facilite l'export; L'arrachage doit être considéré comme un outil de restructuration du vignoble et non comme un objectif en soi, ou une conséquence inévitable de la politique de « laisser-faire » de la droite,
- encourager les pratiques culturales et œnologiques orientées vers un haut niveau de préservation de l'environnement, un aménagement équilibré de l'espace, la qualité et l'expression du terroir, à travers la mise en œuvre d'une nouvelle génération de contrats territoriaux d'exploitation.
- organiser une table ronde annuelle avec les producteurs, les interprofessions et les entreprises de la distribution pour évaluer les conditions de commercialisa-

tion des différents types de vins, répartir équitablement les profits et veiller à garantir la juste rémunération des producteurs

2- Développer les parts de marché à l'exportation

- développer nos parts de marché à l'exportation, en y consacrant des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux, l'essentiel des moyens étant consacré jusque là à des mesures à court terme comme l'arrachage et la distillation,
- favoriser la restructuration des entreprises en aidant à faire émerger des pôles commerciaux puissants et dynamiques.

3- Promouvoir l'image du vin

- Promouvoir l'image du vin comme produit culturel, festif et convivial,
- éduquer tous les publics à une consommation modérée et responsable comme le définit l'Organisation mondiale de la santé.

Il faut arrêter de diaboliser le vin,

 encourager l'œnotourisme afin de faire mieux connaître aux visiteurs étrangers la qualité et la variété de nos vins et de nos terroirs.

4- Mettre en œuvre un volet social pour parer aux conséquences de la crise

- préretraites pour permettre aux viticulteurs qui souhaitent cesser leur activité de continuer à vivre dignement,
- mesures d'allègement des charges pour les viticulteurs en situation difficile et qui veulent poursuivre leur activité.

Le rôle régulateur de l'État sera réaffirmé, notamment en confortant les missions et les moyens financiers de l'Office d'intervention, et un dialogue constructif rétabli avec les organisations professionnelles en y associant les collectivités locales.



Secrétariat national à l'agriculture du Parti socialiste • Argumentaire sur la viticulture de la CNAR - Mars 2007





